

Publié par : juridique
Date de dépôt : 15/06/2026
Date de retrait : 15/08/2026



COMMUNE DE VENELLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL.

Séance du 05 Juin 2026
à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de Venelles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment de ses articles L. 2121-7, L. 2121-9, L. 2121-10 et L. 2121-12.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
29	29	29

PRESENTS : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, VALERIE BUSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, DAVID FERNANDEZ, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, CHARLOTTE GALMICHE, STEPHANE POULAIN, ANNIE MOUTHIER, JOËL BOUC

POUVOIRS : MARIE-ANNICK AUPEIX A BERNARD ROUBY, PHILIPPE PIERRE A FRANCOISE WELLER, VIRGINIE GINET A MARIE SEDANO, ALEXANDRE JEANTHON A VALERIE BUSO, MARIE IACOVIELLO A NICOLAS CONRAD, ALAIN SOLAZZI A MARTINE HENON, JEAN-CLAUDE CHIARINI A DAVID FERNANDEZ,

Délibération n°

N° D2026-0104

Objet

**DENOMINATION DE L'AIRE DE JEU DU
QUARTIER DE LA POMME DE PIN :
JARDIN SERGE EMERY**

Exposé des motifs :

Le 20 juillet 2023, les membres de l'assemblée délibérante et la communauté venelloise apprenaient avec tristesse le décès de Monsieur Serge EMERY.

Membre du Conseil Municipal, c'était un élu très engagé sur le terrain qui n'a eu cesse d'œuvrer pour la commune dans laquelle il s'est installé en 1987. Serge était avant tout une figure de Venelles : personnalité joviale, sportif accompli fan de rugby, amoureux des animaux, grand voyageur, pour ne pas dire globetrotteur et engagé dans l'humanitaire, notamment en Afrique.

Après avoir été élu de 1995 à 2001 auprès de Pierre Morbelli, il a été conseiller municipal en 2020 délégué à la proximité et à la protection animale. Toujours présent aux réunions de quartiers, il cherchait la meilleure solution pour les Venellois.

Son engagement au service de l'intérêt général ne se limitait pas à son mandat d'élus, il était bien connu des parents d'élèves pour assurer la sécurité des élèves aux abords de l'école maternelle du Mail tous les matins pendant 10 ans. Son bénévolat n'avait pas de frontières, les associations Venelloises peuvent en témoigner ! On se souvient de son action au sein de l'ancien comité des fêtes de Venelles, du Venelles Basket Club, du club de volley ou encore de la Réserve communale de sécurité civile de Venelles.

Afin d'honorer sa mémoire et témoigner du respect de la commune pour l'homme et son action, la municipalité souhaite que son nom soit donné à un site de la commune proche de son domicile, en l'occurrence l'aire de jeux du quartier de la Pomme de Pin.

La dénomination des voies et espaces publics relevant de la compétence de l'organe délibérant de la commune en vertu de l'article L2121-29 du Code général des collectivités territoriales, il est ainsi proposé au conseil municipal de dénommer cette aire de jeux « Jardin Serge EMERY ».

Visas:

Où l'exposé des motifs rapporté :

Vu l'article L. 2121-29 du code général des collectivités territoriales ;

Le Conseil Municipal décide :

- **DE DENOMMER** l'aire de jeux du Quartier de la Pomme de pin : « Jardin Serge EMERY »
- **DE DIRE** que la plaque correspondante sera apposée par les Services Techniques de la commune, conformément à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire de Venelles,

Arnaud MERCIER



Certifié affiché du au

Le directeur général des services,

Philippe SANMARTIN

Accusé de réception en préfecture
013-211301130-20260605-DM2026_0104-DE
Date de réception préfecture : 15/06/2026